

**ASSISTANCE POUR L'ELABORATION ET LA MISE EN PLACE DU RECOUVREMENT DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE SUR LA COMMUNE DE MAROMME**

**Identification de l'organisme qui passe le marché :** Ville de MAROMME, Mairie - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME Cedex.

**Personne responsable du marché :** Monsieur le MAIRE.

**Objet :** ASSISTANCE POUR L'ELABORATION ET LA MISE EN PLACE DU RECOUVREMENT DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE SUR LA COMMUNE DE MAROMME

**Lieu d'exécution :** Ville de Maromme

**Mode de passation :** PROCEDURE ADAPTEE – Marché de PRESTATIONS INTELLECTUELLES, à tranche suivant article 28 du Code des Marchés Publics

**TRANCHE FERME** : Recensement et constitution d'une base de données, accompagnement juridique, technique et fiscal.

**TRANCHE CONDITIONNELLE** : Actualisation du recensement, mise à jour de la base de données.

**Lieu de retrait des dossiers :** Mairie de MAROMME, Service Urbanisme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises et être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme [www.ville-maromme.fr](http://www.ville-maromme.fr)

**Pièces justificatives à produire :**

Les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site [www.minefi.gouv.fr](http://www.minefi.gouv.fr). Ils contiendront les éléments indiqués ci-dessous :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Code des marchés publics :

- ✓ Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- ✓ Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP
- ✓ Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail ;

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

- ✓ Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

- ✓ Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

- ✓ Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
- ✓ Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestations de services de même nature que celle du contrat.

**Critères d'attribution :** deux critères seront pris en compte et après pondération c'est l'offre économiquement la plus avantageuse qui sera retenue :

- ❖ La valeur technique de l'offre : 50%
  - Note méthodologique
- ❖ Le prix : 50 %

**Ces critères s'appliquent pour l'ensemble du marché.**

#### **Date limite de remise des offres**

➤ **Lundi 28 mars 2011 à 16 h en Mairie sur documents papier**

**Modalités de remise des offres :** Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante : **NE PAS OUVRIR**, Offre pour «**ASSISTANCE POUR L'ELABORATION ET LA MISE EN PLACE DU RECOUVREMENT DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE SUR LA COMMUNE DE MAROMME**»

Et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.

Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

**Validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

#### **Durée du marché**

- **Tranche ferme : 1 an**
- **Tranche conditionnelle : 1 an**

#### **Renseignements :**

D'ordre administratif, Mr le Directeur général des services

Tél. 02 32 82 22 00 Fax. 02 32 82 22 28

Mail. [nicolas.jaffre@ville-maromme.fr](mailto:nicolas.jaffre@ville-maromme.fr)

D'ordre technique, Mr Christian DALMONT, Service urbanisme

Tél. 02 32 82 22 03 Fax. 02 32 82 22 28

Mail. [christian.damont@ville-maromme.fr](mailto:christian.damont@ville-maromme.fr)

Date d'envoi du présent avis : 15/03/2011